

Réunion PEAC – Lundi 2 mai 2016 - Lycée Gambetta

Le texte	Commentaires, écueils à éviter
<p>Circulaire de 2013 Mise en place souhaitée dès l'année scolaire 2013-2014 Le PEAC est adossé au volet culturel du projet d'établissement.</p>	
<p>Il convient de s'entendre sur les termes. Culture</p> <p>Parcours</p>	<p>Loin d'être réduite à une liste de connaissances élémentaires considérées comme indispensables à l'issue du secondaire, la notion de culture s'apparente davantage à une posture. On n'entend donc pas par « culture commune » culture générale et connaissance d'un catalogue d'œuvres canoniques. La culture commune consiste en une compétence individuelle à construire prioritairement dans le cadre scolaire qui permet d'éclairer l'homme sur le monde et sur lui-même.</p> <p>Le parcours c'est l'itinéraire parcouru par chaque élève tout au long de sa scolarité de la maternelle au lycée et non, par exemple, le projet pédagogique dans son développement séquentiel.</p>
<p>Les trois piliers sur lesquels repose l'EAC : Rencontres Pratiques Connaissances</p>	<p>Ces piliers peuvent être reformulés : voir/faire/interpréter ; pratique du spectateur/pratique de l'acteur/ pratique d'interprétation</p> <p>Il est opportun de s'interroger sur ces formulations et les rendre accessibles aux élèves (cf traces écrites du PEAC, sur FOLIOS notamment)</p> <p>Ce que j'ai vu, entendu, senti, touché/ Ce que j'ai fait/ Ce que j'ai appris</p>

<p>Les trois piliers induisent la généralisation de la pédagogie du projet pour les actions d'éducation artistiques et culturelles.</p>	<p>Il convient d'éviter la juxtaposition et, au contraire, de donner de la cohérence à tous les niveaux : intrinsèque au projet et entre les projets eux-mêmes.</p>
<p>L'EAC concerne tous les élèves (et pas seulement les volontaires) L'EAC doit concerner tous les enseignants.</p> <p>Il faut viser une systématisation de l'EAC en prenant appui sur les enseignements disciplinaires.</p>	<p>On peut notamment indiquer que l'EPS, par ses Programmes, participe à la construction de compétences et de connaissances dans le champ artistique, notamment au collège où deux niveaux d'exigence sont définis en Arts du cirque et/ou en Danse.</p> <p>La généralisation de l'EAC par son intégration dans les enseignements ne constitue pas l'alpha et l'oméga de l'éducation artistique : c'est une des dimensions de celle-ci. Le partenariat et la dynamique de projet partagé restent une référence indispensable, car l'éducation artistique n'est pas une matière, c'est un état d'esprit.</p>
<p>Prise en compte du territoire (structures locales, sites patrimoniaux à proximité, etc)</p>	<p>Voir le site de la daac : http://daac.ac-lille.fr/ (voir notamment les onglets « domaines », « bassins » et « dispositifs »)</p>
<p>Partenariat avec des professionnels des arts et de la culture</p>	

Ces « conseils » (pistes de réflexion) sont proposés par Mme Séverine YVON, professeur de Lettres modernes, référent culture du collège Jules Verne de Neuville-en-Ferrain.

Mise en place du PEAC

1. Etablir un diagnostic

Au préalable, il convient d'établir un **diagnostic**, qui aboutisse à la mise en exergue **les besoins des élèves** dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle. Ces besoins, pour qu'une politique d'école/d'établissement puissent y répondre, devront nécessairement être **problématisés et déclinés en quelques axes stratégiques** qui cadreront les actions. C'est la condition sine qua non pour éviter la compilation de projets «isolés» et pour être en mesure de répondre pour chaque action validée à la question **«pour quoi?»** (objectif opérationnel)

2. Recenser les actions

le PEAC doit se déployer **à partir de l'existant**, il est donc intéressant d'élaborer **la liste des actions menées dans les classes**, au sein de chaque discipline, mais aussi de façon transdisciplinaire, d'actions menées par niveau d'enseignement ou concernant des groupes encore plus importants d'élèves, des actions menées dans le cadre de dispositifs en lien éventuellement avec le temps périscolaire, etc...

3. Interroger les actions

Un premier filtre est celui des **trois piliers de l'EAC** (les actions interrogées mettent-elles en œuvre «connaissances, rencontres, pratiques»?); un autre, plus général, celui de la **présence de chacun des grands champs de l'art et de la culture:**

Arts de l'espace, Arts du langage, Arts du spectacle vivant, Arts du visuel, Arts du son, Arts du quotidien, Arts décoratifs, Culture Scientifique et Technique

4. La trace du PEAC

La question de la trace du PEAC de l'élève doit dépasser la question de **l'application FOLIOS**. En effet, elle doit permettre aux équipes d'interroger la dialectique «trace du parcours / approche sensible» et de prendre en compte des aspects plus larges qui nourriront les approches didactiques comme par exemple la **place de l'oral dans le «rendre compte»**.

5. Production

Trop souvent la principale raison d'un projet culturel est la création d'une œuvre présentée en fin d'année. **La démarche pédagogique, le processus, le cheminement** de l'élève priment sur la réalisation finale souvent survalorisée dans l'économie générale du projet.

6. Bilan

L'évaluation du PEAC doit prendre en compte un temps long (au moins un cycle scolaire) et ne doit jamais se départir de l'objectif général assigné à l'EAC: assurer l'accès autonome de chaque élève au fait culturel. Et seule l'école peut assurer l'équité de cet accès essentiel à la Culture dans la construction d'un citoyen équilibré. Il est bien entendu qu' «évaluer le PEAC» ne signifie pas «évaluer l'élève dans le cadre du PEAC».

De même qu'il ne faut pas confondre «évaluation des projets, des actions» et «évaluation du PEAC».

L'évaluation du PEAC correspond à l'évaluation générale du dispositif reposant sur les éléments saillants de la circulaire: les actions reposent sur les 3 piliers de l'EAC, l'ensemble des champs culturels est investi sur le parcours, au moins un projet par cycle est mené avec un partenaire extérieur, cohérence des actions et cohésion entre elles (l'action collective c'est ce qui permet de ne pas être dans l'empilement d'actions), réseaux de communication à l'intérieur de l'établissement et vers l'extérieur...